

Image not found or type unknown



Ce que peuvent reprendre mes parents

Par **Lakira**, le **30/03/2009** à **10:09**

Bonjour

J'ai 18 ans et j'ai de grosses difficultés avec mes parents et je souhaiterai aller en foyer d'accueil jeunes majeurs. Et donc je voudrais savoir comment on détermine ce qui appartient à mes parents et ce qui m'appartient.

Ont-ils le droit de reprendre les cadeaux qu'ils m'ont offert? L'année dernière ils m'ont offert un ordinateur portable et depuis quelques temps ils me menacent de le reprendre. Peuvent-ils le faire sachant qu'il y a toute mes données personnelles dedans (photos, musiques, etc...)

Merci de ma répondre rapidement car c'est urgent...